

HEP!

Histoire, Événements, Propos
/ Adapei de la Loire

#30

D'octobre à décembre 2022

Communiqué
Séjour
pour tous

en pages 4 & 5

Dossier

Emploi et inclusion : un parcours emploi renforcé

Vie pratique

Accompagner la santé
bucco-dentaire

Vie associative

Des rendez-vous
à ne pas manquer

Association de parents et d'amis
de personnes en situation de handicap,
reconnue d'utilité publique

adapei
LOIRE
Agir ensemble



Olivier Fabiani
Directeur général
de l'Adapei de la Loire

Pour cette rentrée nous nous sommes tous fixés, comme chaque année, quelques objectifs personnels ou professionnels. Pour ce qui est de l'association, la réécriture du projet associatif en fait partie et il nous faut porter les orientations politiques militantes des adhérents tout en intégrant les orientations des politiques publiques. Depuis quelques années, l'Adapei de la Loire a souhaité renforcer son action dans les domaines du travail et qu'il s'agisse d'ESAT, d'EA ou d'ACI*, nous répondons présents pour que chacun trouve sa place dans notre société. Ce numéro témoigne de l'engagement de

l'association pour l'autodétermination et le droit d'agir des personnes. Mais ce focus sur le travail ne doit pas nous faire oublier la mobilisation de tous à accompagner le mieux vivre de l'ensemble des personnes accueillies au sein des établissements de l'association. En cette période où espoirs et craintes s'entremêlent face aux crises sanitaires, géopolitiques et économiques, il n'est pas vain de rappeler l'engagement si discret des professionnels au service des personnes en situation de vulnérabilité. Qu'ils en soient ici remerciés. Gageons qu'enfin la puissance publique se décide à les reconnaître et les respecter.

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
EA : Entreprise Adaptée
ACI : Atelier Chantier d'Insertion

Bonne lecture à tous de ce HEP n°30.

<p>page 3 Les brèves</p> <p>Nos grandes actualités en un coup d'œil</p>	<p>page 6 Décryptage</p> <p>2 Toits à moi, un nouveau dispositif</p>	<p>pages 7 à 12 Le dossier</p> <p>Emploi et inclusion : un parcours emploi renforcé</p>	<p>pages 13 à 15 Vie des établissements</p> <p>Inauguration de la Tovertafel à la MAPHA</p>
<p>page 16 Vie pratique</p> <p>Accompagner la santé bucco-dentaire</p>	<p>page 17 Partenaires</p> <p>La région ARA, un partenaire précieux</p>	<p>page 18 L'actu de nos ESAT</p> <p>Toute l'actualité d'Esatpro42</p>	<p>pages 19 à 22 Vie associative</p> <p>Des rendez-vous à ne pas manquer</p>

ISSN : 2275 - 8402 Le magazine de l'Adapei de la Loire : 11-13 rue Grangeneuve C.S. 50060 - 42002 Saint-Etienne cedex 01 > Directeur de la publication : Olivier Fabiani - Rédactrice en chef : Marie-Camille Bonnet - Rédaction : Yasmina Baitiche, Damien Baleyrier, Chloé Berruet, Marie-Camille Bonnet, Marc Bonnevalle, Sandrine Dalpont, Olivier Fabiani, Cécile Hubert, Christelle Szemendera - Remerciements aux témoins
Coordination : Marie-Camille Bonnet - Photos : Adapei de la Loire, AneSof Créations, Pixabay - Impression : Reboul Imprimerie - Conception de la maquette et graphisme : Agence Matière Grise.



1^{ER} PRIX POUR L'INITIATION À LA CUISINE DU SECTEUR SAINT-ETIENNE !

Grâce aux votes des familles et des amis de l'Adapei de la Loire, le secteur associatif de Saint-Etienne a remporté la 9^e édition du jeu-concours « Mise à l'honneur des Associations » organisé par le Crédit Agricole Loire Haute-Loire. Le chèque de 700 € gagné a été investi dans la nouvelle activité « initiation à la cuisine » proposée par le secteur, qui débutera dès la rentrée 2022, les vendredis et samedis après-midi.

OPÉRATION BRIOCHES 2022

L'Adapei de la Loire répond une nouvelle fois présente à l'Opération Brioches proposée par l'UNAPEI dans toute la France, du 3 au 9 octobre 2022.

Comme chaque année, les secteurs associatifs se mobilisent sur cette semaine pour vendre des brioches au profit de projets pour les personnes accompagnées. C'est aussi une belle occasion de faire connaître l'association et les activités proposées. Un rendez-vous à ne pas manquer, que vous soyez bénévoles ou que vous souteniez l'opération en commandant des brioches !



En résumé



L'Opération Brioches aura lieu du 3 au 9 octobre.

Cet événement a lieu tous les ans.

Des bénévoles vendent des brioches. L'argent récolté est donné pour permettre aux personnes en situation de handicap de faire des activités.

Tout le monde peut participer à l'Opération. En venant vendre ou en commandant des brioches.

LES ATELIERS GIER AU SALON HANDICA : UNE EXPÉRIENCE RICHE !

Les ateliers Gier étaient présents au salon Handica, organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les 1^{er} et 2 juin 2022 à Lyon Eurexpo. Ils y tenaient un stand sur les deux jours. Claire Camus, Monitrice des ateliers Gier, a participé à la table-ronde sur la thématique « ESAT, un univers à découvrir ». L'ensemble des travailleurs de l'équipe de restauration étaient particulièrement heureux de pouvoir présenter leur savoir-faire à cette occasion. ■

SÉCUR POUR TOUS :
LA MOBILISATION
SE POURSUIT



Chers amis,

Mardi 28 juin, nous étions plusieurs centaines de personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité, familles et professionnels, à manifester devant la Préfecture de Saint-Etienne. Venus de l'AIMCP, du Rosier Blanc, de l'Adapei de la Loire, des 2 Collines ou encore de l'ANEF, nous nous sommes mobilisés dans la rue pour défendre la juste rémunération des professionnels des établissements du secteur médico-social.

NOS REVENDICATIONS :

1. Que l'Etat intègre le Ségur de la Santé pour l'ensemble des professionnels ;

2. Que le Conseil départemental de la Loire finance les dotations aux associations pour qu'elles puissent rémunérer les professionnels à la hauteur de leur engagement.

En effet, de nombreux professionnels, parmi lesquels se trouvent les métiers avec une rémunération dans la fourchette basse (agents de service, maîtres/maîtresses de maison, agents d'entretien, surveillants de nuit, agents de restauration ou personnels administratifs...) ne sont pas rémunérés à la hauteur de leur engagement.

Nos associations sont tout

particulièrement inquiètes d'assister au départ de nombreux professionnels vers des secteurs plus attractifs et de ne plus trouver de nouveaux personnels pour garantir au quotidien la sécurité des usagers.

Au niveau national, près d'un million de professionnels accompagnent au quotidien, jour et nuit, les personnes en situation de vulnérabilité,

à domicile ou en établissement : personnes en situation de handicap, majeurs protégés, enfants placés, femmes victimes de violences, personnes âgées... Notre pays compte environ dix millions de personnes en situation de vulnérabilité, soit 15 % de nos concitoyens.

Le 6 janvier dernier, le Président de la République posait un constat clair sur les métiers du

travail social et de l'accompagnement, les reconnaissant « au cœur de notre pacte social » et « insuffisamment reconnus ». En forme de réponse à ce qu'il posait comme défi de société, la Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social du 18 février a permis une première avancée importante avec, notamment, une enveloppe de 720 millions d'€ dédiée à la revalorisation des salaires des professionnels de la filière socio-éducative. Depuis le décret du 24 avril 2022 a été publié et le président du Conseil départemental de la Loire a été interpellé par les employeurs, qui n'ont toujours pas reçu les dotations permettant de financer ces revalorisations.

Nous, employeurs, faisons face à la grogne montante des salariés. Cette situation met en danger les personnes les plus vulnérables de notre société. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous, employeurs, familles, personnes accompagnées et salariés, sommes ensemble dans la rue pour obtenir des réponses indispensables à la poursuite de l'accompagnement des usagers.

Nous savons votre engagement professionnel afin de garantir un accueil, un accompagnement et des soins de qualité au profit des personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité. Cette mobilisation a porté de premiers fruits, puisque Monsieur le Président du Conseil départemental a reçu les présidents des quatre associations mobilisées pour étudier les solutions ensemble. Nous lui avons fait part de la nécessaire et indispensable revalorisation salariale et du besoin de reconnaissance des professionnels. Il s'est engagé à financer, dès la parution du décret en juillet, les revalorisations salariales pour les professionnels concernés par les mesures Laforcade et de la Conférence des métiers, c'est-à-dire, les professionnels du soin et certains professionnels sociaux-éducatifs. L'Adapei de la Loire a pris la décision d'appliquer ces mesures, ainsi que leur effet rétroactif, au plus tard au mois d'août. Et donc d'avancer l'argent dans l'attente du versement par le département d'ici la fin de l'année.

Concernant les oubliés du Ségur et des mesures citées plus haut,

notamment les personnels des services administratifs et des services généraux, nous avons rencontré Madame Ruby, directrice de cabinet de Madame la Préfète de la Loire, afin de lui faire part de la nécessaire et indispensable revalorisation salariale de tous les professionnels du secteur. Elle s'est engagée à faire remonter nos demandes au ministère. Elle nous a confirmé, par courrier, que cela avait bien été fait.

Nous vous garantissons notre engagement à poursuivre les démarches pour que personne ne soit oublié. Car c'est avec et grâce à l'ensemble des professionnels, tous métiers confondus, que les personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité sont accueillies et accompagnées dans un vrai souci de bienveillance. ■

Marc Bonnevalle
Président
de l'Adapei de la Loire





2 TOITS À MOI, UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE NOVATEUR

En mars 2022, l'Adapei de la Loire a remporté un appel à projets, en partenariat avec l'ANEF, pour accompagner une quinzaine de jeunes en grande difficulté psychosociale. Ce dispositif expérimental, baptisé 2 Toits à moi, est construit autour de trois unités de vie, pouvant accueillir chacune cinq à six adolescents. Il est soutenu par le Conseil départemental. Rencontre avec Mohand Mamri, Directeur de 2 Toits à moi.

Mohand Mamri, vous lancez le dispositif 2 Toits à moi au sein de l'Adapei de la Loire. Pouvez-vous nous présenter ce projet ?

M. M. : L'Adapei de la Loire a répondu à l'appel à projets du département pour la création à titre expérimental d'un dispositif d'hébergement de dix-sept places pour des jeunes adolescents en grande difficulté psychosociale, en partenariat avec l'ANEF et avec le soutien de la Sauvegarde 42, de l'UDAF et du Conseil départemental. L'association a remporté l'appel à projets en mars pour un lancement à l'automne 2022. Trois unités d'accompagnement sont prévues à Montbrison, Balbigny et Saint-Etienne, pour réaliser un accompagnement sur-mesure de ces jeunes. Accueillis pour une durée de six mois, renouvelable une fois, les jeunes sont accompagnés par une équipe d'une vingtaine de personnes, autour d'un double objectif : préparer l'avenir en préservant la continuité de leurs parcours respectifs.

Concrètement, comment le projet fonctionne-t-il ?

M. M. : Chaque unité de vie est construite de manière à offrir aux jeunes un cadre chaleureux, confortable, respectueux de leur intimité tout en garantissant un accompagnement sécurisé. A Montbrison, c'est une maison pour les plus jeunes, comprenant des espaces communs et des chambres individuelles. Sur le site de Balbigny, ce sont des habitats modulables, construits sur le principe de studios, autour d'un espace

collectif, pour permettre à chacun en fonction de ses besoins, de se retrouver seul ou en groupe. A Saint-Etienne, des appartements autonomes seront proposés pour les 16-18 ans, avec l'accompagnement d'une équipe dédiée. Une équipe pluridisciplinaire accompagnera les adolescents sur les lieux de vie, mais également sur les dispositifs de droit commun et/ou sur les dispositifs adaptés et ESMS. Le travail constant avec les familles et l'ensemble des partenaires contribuera à bonifier l'accompagnement des adolescents. Une équipe soin transverse proposera un étayage supplémentaire.

De quelle manière le dispositif est-il financé ?

M. M. : L'Adapei de la Loire a investi sur fonds propres les 660 000 € nécessaires à la mise en place des unités. L'accueil des jeunes, lui, est financé par un prix de journée par l'ASE pour quinze places et par la PJJ pour deux places. Ce financement à la journée comprend bien entendu la dimension de soin importante et l'accompagnement renforcé prévus dans le cadre de ce projet.

Quels sont les enjeux de ce dispositif ?

M. M. : 2 Toits à moi vient en complémentarité des structures déjà existantes, pour les jeunes les plus en difficulté qui n'y trouvent pas leur place. En leur proposant un dispositif d'accompagnement personnalisé, en constante évolution avec une attention très forte à la continuité de parcours, l'Adapei de la Loire permet un croisement des regards et des expériences avec les partenaires et la société, riche pour tous. Educateur de métier, je sais combien il est indispensable aujourd'hui de partager les expériences et les compétences pour toujours mieux accompagner les jeunes. Ce dispositif va se construire au fur et à mesure et sera en constante évolution car les publics évoluent, eux aussi, en permanence. Je suis très heureux de piloter cette aventure ! ■



RENFORCER LE PARCOURS EMPLOI, POUR UNE MEILLEURE INCLUSION

Soucieuse que chacun, en fonction de ses compétences et ses besoins, trouve pleinement sa place dans la société, l'Adapei de la Loire s'engage à développer les possibilités de parcours emploi des personnes accompagnées, que ce soit en milieu protégé ou en milieu ordinaire. En témoigne l'arrivée récente des Chargés d'insertion professionnelle (CIP) au sein des ESAT, dont la mission est de créer des ponts pour faciliter l'accès des personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité à un emploi durable.

EMPLOI ET INCLUSION : UN PARCOURS RENFORCÉ

Notre vie repose sur un trépied : l'environnement social et familial, la santé et le travail. Dès lors qu'un juste équilibre n'est pas respecté, nous sommes confrontés au besoin de soutien ou de mesures d'accompagnement et/ou de compensation. C'est à ce titre que l'Adapei de la Loire met en place les actions idoines afin que chaque personne accompagnée puisse vivre le mieux possible tout en prenant en compte ses difficultés. Ainsi, pour les personnes qui le peuvent et le veulent, il s'agit d'offrir une activité, un travail. Ce sont plus de mille personnes que l'association accompagne chaque jour en Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), en Entreprise Adaptée (EA) et depuis peu en Atelier et Chantier d'Insertion (ACI).

Au-delà de ce chiffre, chaque situation est individuelle et nous nous devons d'apporter la réponse la plus adaptée possible afin que chacun trouve sa place.

Loin du fantasme selon lequel tout le monde peut travailler en entreprise, il nous faut offrir un panel de réponses large afin que chacun puisse se réaliser et accéder, s'il le souhaite, à un emploi dit ordinaire.

C'est dans ce cadre que l'association a généralisé progressivement depuis trois ans des postes de Chargés d'Insertion Professionnelle (CIP) dont les missions sont de développer les partenariats, les outils d'accompagnement et de participer au projet des personnes dans l'objectif d'un accès à l'emploi durable. Cette démarche s'inscrit en lien avec les orientations des politiques publiques actuelles. Les différentes mesures prises par l'Etat visent notamment

à conforter la mission d'accompagnement des personnes dans une trajectoire professionnelle à l'intérieur de l'ESAT mais aussi, pour ceux dont c'est le projet, vers le milieu ordinaire. En effet, au cours de ces derniers mois, nous avons assisté au rapprochement des cap emploi et de pôle emploi. La circulaire du 11 mai 2022 relative à la mise en œuvre des mesures du plan de transformation des ESAT est venue renforcer les objectifs d'accès au milieu ordinaire pour le plus grand nombre.

L'Adapei de la Loire n'a pas attendu ce plan pour affirmer les droits et accompagner le pouvoir d'agir des travailleurs.



Ainsi, depuis de nombreuses années, les travailleurs ont accès à une complémentaire santé obligatoire ou encore à la prime d'intéressement versée au mois d'août ; depuis 2020, ils bénéficient des mêmes conditions que l'ensemble des salariés concernant les congés exceptionnels. Pour chacun, dès 2019, une sensibilisation et un accompagnement a été renforcé afin d'ouvrir les droits au Compte Personnel de Formation (CPF) pour permettre le développement de nouvelles compétences au travers des dispositifs de formation... Dans ce cadre également, les CIP ont un rôle essentiel à jouer.

A ce titre, il nous faut poursuivre et mobiliser les nouveaux outils à disposition des travailleurs pour permettre, à ceux qui le souhaitent, d'aller plus loin dans un parcours d'accès à l'emploi ordinaire. Ainsi, il est possible aujourd'hui de cumuler un temps partiel en ESAT avec un contrat de travail à temps partiel auprès d'un employeur public ou privé, mais aussi de faire des allers-retours ESAT/entreprise sans que cela ne nécessite de nouvelles décisions de la Maison Loire Autonomie (MLA).

Toutes ces mesures visent à favoriser le parcours emploi des personnes en situation de vulnérabilité. C'est une des raisons qui a motivé l'association à consolider son offre avec la reprise de l'ACI Inserbâtivert à Roanne. En effet, il s'agit de donner des possibilités supplémentaires aux personnes et de mobiliser toutes les ressources tant médico-sociales que celles liées à l'insertion par l'activité économique pour autoriser les personnes à s'engager dans une démarche d'accès à l'emploi durable.

Cette stratégie emploi et inclusion n'est possible et réalisable qu'en tenant compte non seulement des motivations et envies de chaque travailleur, mais aussi en mobilisant l'ensemble des ressources disponibles au service de cet accompagnement.

Ainsi, la dynamique partenariale doit se renforcer sur l'ensemble du territoire de la Loire en proximité des besoins des personnes, des interlocuteurs de terrain et bien sûr des entreprises et des collectivités publiques à même d'offrir des emplois en cohérences avec les compétences des travailleurs.

Nous avons, soit au sein de l'association, soit dans le cadre de partenariats étroits, l'ensemble des réponses possibles pour un parcours emploi tenant compte du désir de chacun. Différents paliers existent qu'il s'agisse du travail au sein même de l'ESAT, de la mise à disposition en entreprise, d'un emploi en EA, en ACI ou encore d'un accompagnement à l'emploi par les CIP ou encore par Cap'inser. Tous ces dispositifs sont au service des travailleurs pour que chacun trouve sa place dans notre société.



REPRISE DE L'ATELIER CHANTIER D'INSERTION INSERBÂTIVERT

L'Adapei de la Loire a repris l'Atelier Chantier d'Insertion Inserbâtivert (ACI), suite à une proposition de la Sauvegarde 42 contrainte d'arrêter cette activité en 2021. L'ACI, situé sur la commune de Roanne, a rejoint le pôle adultes Roannais et vient ainsi renforcer le travail mené par l'association dans le cadre de l'insertion professionnelle des personnes en situation de vulnérabilité.

L'atelier chantier d'insertion Inserbâtivert est un dispositif d'insertion par l'activité économique, conventionné par l'Etat, ayant pour objet l'embauche de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Vingt salariés travaillent actuellement à l'ACI, accompagnés par une équipe pluridisciplinaire comprenant un responsable de l'atelier, une conseillère en insertion socio-professionnelle, deux encadrants techniques et une assistante administrative. L'ACI fonctionne comme une entreprise classique, avec la souplesse et l'accompagnement nécessaires à la reprise d'une activité professionnelle pour des personnes éloignées de l'emploi. Les chantiers sont divers : entretien des espaces verts et des bâtiments, maçonnerie, plâtrerie et peinture, nettoyage de locaux...

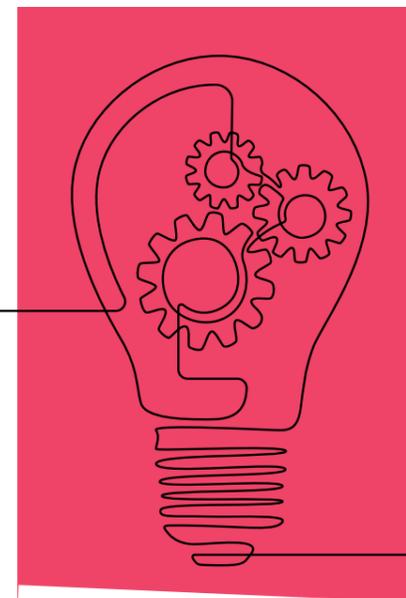
L'objectif d'Inserbâtivert est de permettre aux personnes en situation de vulnérabilité de reprendre confiance en elles grâce à un travail couplé à un accompagnement conséquent. L'équipe accorde une attention toute particulière à la santé des salariés, ainsi qu'à leur logement. L'activité professionnelle vient en parallèle redonner à chacun un rythme et des projets porteurs de sens. En 2021, l'ACI

a eu un taux de 44,44 % de sorties dynamiques (personnes rejoignant une formation pré-qualifiante ou qualifiante, un emploi de transition ou un emploi durable).

L'Adapei de la Loire a repris l'ACI dans le but de favoriser les passerelles pour le parcours emploi tant des personnes en situation de handicap que des personnes en situation de vulnérabilité. En effet, l'implication historique de l'Adapei de la Loire dans le champ du travail adapté permet d'offrir des produits, des services et des prestations fort diversifiés aux entreprises industrielles et commerciales.



DE NOUVELLES ACTIVITÉS POUR LES ESAT



À l'écoute des réalités sociétales et soucieux de proposer des activités au plus proches des envies et des compétences des travailleurs en situation de handicap, les ESAT de l'Adapei de la Loire innovent régulièrement. Ces derniers mois plusieurs nouvelles activités ont été lancées dans différents établissements, signe d'un parcours emploi dynamique au sein de l'association.

Les Ateliers Ondaine s'inscrivent dans une démarche de développement responsable et contribuent à diminuer l'impact environnemental de leur production dans la plupart de leurs activités. Comme par exemple à l'atelier bois, qui réalise des sapins de Noël en bois à l'achat ou à la location, des supports de bouteilles, des jardinières surélevées... Les chutes de bois sont valorisées autant que possible et transformées notamment en bois d'allumage. Il en est de même pour l'atelier papier, qui récupère le papier de bureau, le trie et l'envoie au recyclage chez un papetier français.

Les Ateliers Stéphanois, quant à eux, développent les prestations de nettoyage : nettoyage de locaux, vitrerie, prestations sur site. Tout ceci prend de l'ampleur depuis quelques temps.

Suite logique de l'atelier Nettoyage de locaux lancé il y a plusieurs années maintenant, l'atelier vitrerie et prestations sur site a vu le jour récemment. Plusieurs travailleurs en situation de handicap de cet atelier peuvent même se rendre sur les chantiers en toute autonomie. Une belle preuve d'inclusion.

Autre nouvelle activité des Ateliers Stéphanois : la confection de paniers garnis, sous différentes formules. En prévision des fêtes de fin d'année ou pour une occasion spécifique, l'équipe prépare avec soin des paniers garnis de produits locaux à offrir.

Du côté des Ateliers Gier, pas de nouvelle activité à souligner, mais de nouveaux parfums de bières ont été lancés à la brasserie. Désormais sept parfums différents sont proposés à la vente : blonde, brune, ambrée, IPA, framboise, blanche et gingembre.

La brasserie est également fière de réaliser depuis peu la bière la « P'tit Bidou » pour Le Regard Français, un client de l'ESAT. Brassage, mise en bouteille et étiquetage, cette bière blonde est 100 % handi-responsable.

En projets : distributeurs de plats cuisinés, imprimantes 3D pour drones... D'autres activités sont également en prévision dans différents ESAT pour l'année à venir. A suivre !

FIERS DE BIEN FAIRE TROIS DISPOSITIFS AU SERVICE DE L'EMPLOI



Les Entreprises Adaptées (EA)

L'Adapei de la Loire compte aujourd'hui quatre EA :

- ▶ EVS (Entretien d'espaces verts) à Riorges
- ▶ APRONET (Entretien de locaux) à Feurs
- ▶ UCP 3S (Restauration collective et location de salles) à Andrézieux-Bouthéon
- ▶ APM (Entretien d'espaces verts) à La Talaudière.

Les Entreprises Adaptées (EA) ont été créées en 2005 et permettent à des personnes en situation de handicap d'accéder à l'emploi dans des conditions adaptées à leurs capacités. Elles les accompagnent dans leur projet professionnel et peuvent être une passerelle vers d'autres employeurs privés et publics.

Leurs missions : intégrer durablement les personnes en situation de handicap dans l'emploi.

Leur objectif : créer de la richesse pour développer des emplois durables et de qualité.



CAP'INSER

CAP'INSER :
vers le travail en milieu ordinaire

Fort de son expertise en accompagnement de travailleurs en situation de handicap, l'Adapei de la Loire a créé un service dédié à leur insertion dans le milieu ordinaire de travail : CAP'INSER.

Si le travail en ESAT ou en Entreprise Adaptée est une réponse adéquate pour certains travailleurs en situation de handicap, d'autres seront heureux de rejoindre le milieu ordinaire de travail, grâce à un cadre adapté à leur handicap. Cette insertion nécessite un accompagnement tant sur le plan humain que sur le plan opérationnel.

C'est la mission de CAP'INSER, première antenne de l'Adapei de la Loire dédiée à l'inclusion des travailleurs en situation de handicap, qui accompagne d'une part les travailleurs et d'autre part les employeurs, entreprises et collectivités.



Unapei & ENTREPRISES

fiers de bien faire

Réseau Unapei & Entreprises,
un allié précieux

Unapei & Entreprises est un dispositif créé par l'Unapei, ayant pour ambition la valorisation des compétences des personnes en situation de handicap, l'évolution des représentations sur les personnes en situation de handicap avec une déficience intellectuelle ou des troubles cognitifs et un engagement pour un accompagnement de qualité. C'est un réseau implanté partout en France qui permet à plus de 60 000 personnes avec un handicap intellectuel, psychique ou avec autisme d'exercer une activité professionnelle.

Les professionnels du réseau Unapei & Entreprises accompagnent au quotidien le développement des compétences et savoir-faire des travailleurs en situation de handicap et construisent avec eux des parcours professionnels épanouissants, en ESAT, entreprise adaptée ou en milieu ordinaire de travail.

Le réseau Unapei & Entreprises propose aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers, un large catalogue de prestations et de services. ■



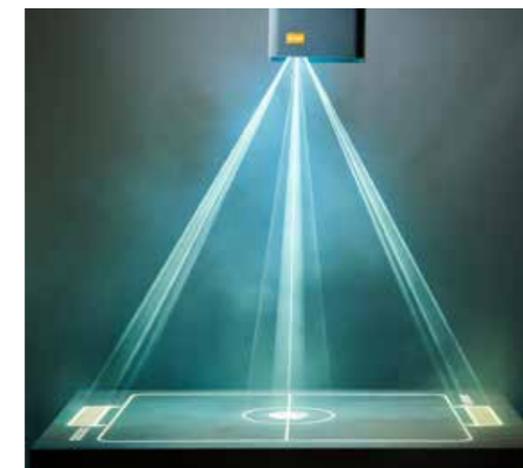
TOVERTAFEL : UN OUTIL NUMÉRIQUE DE POINTE POUR LES RÉSIDENTS DE LA MAPHA

Le 3 juin dernier, la MAPHA a inauguré l'installation de la Tovertafel dans l'établissement. Issu des Pays-Bas, cet outil numérique propose des jeux interactifs pour stimuler les personnes présentant de troubles cognitifs ou ayant des besoins spécifiques. Dotée d'une intelligence artificielle, cette innovation projette ces jeux, sur une table ou au sol, permettant une stimulation cognitive, motrice et sensorielle des participants. La Tovertafel est un outil de médiation qui permet aux professionnels soignants de faciliter la pratique du soin grâce à sa capacité à créer un environnement chaleureux et apaisant, propice à la création d'une relation de confiance. Cet outil a été installé au sein de la MAPHA dans le cadre d'un projet Montessori développé au sein de l'établissement. Il constitue la première étape de ce projet qui court sur deux ans, avec, entre autres, une formation approfondie des professionnels.

Lors de cette inauguration, une séance a été organisée avec les résidents, deux professionnelles et Jonathan Arnaud, co-fondateur de la société MJ Innov, basée dans la Loire, qui distribue la Tovertafel en France. Ce moment d'échange a été très apprécié, tant des participants, que de Marie-Camille et Virginie, aides médico-psychologiques de la MAPHA, qui ont animé la séance. " Ça m'a fait du bien, ça

m'a détendue ! ", témoigne Christiane, résidente. De son côté, Virginie souligne l'impact positif sur les résidents de cette séance : " J'ai constaté une montée d'émotions chez les résidents. Dans la même séance, ils peuvent passer d'un état énergique à l'apaisement. "

A la MAPHA, la Tovertafel est installée pour un mois dans une unité de vie, et tourne ainsi d'unité en unité, pour permettre



à tous les résidents d'en profiter. Après quelques mois d'utilisation, Rémi de Coligny témoigne de l'intérêt que cet outil représente et des bienfaits que cela apporte pour les résidents, comme pour les professionnels : " Lorsque je vois les résidents jouer, je suis marqué par l'émerveillement et les sourires. C'est un nouvel outil qui permet aux résidents de stimuler leurs capacités motrices, cognitives et sociales, ce qui crée une dynamique au sein du lieu de vie. "





FESTI'FAYARDS : UNE JOURNÉE FESTIVE INCONTOURNABLE !

Rendez-vous né lors de la crise Covid-19 en 2020, la journée Festi'Fayards s'est tenue cette année le 15 juin, réunissant une centaine de personnes à la Résidence Les Fayards. A l'origine pour les résidents du pôle Pilat qui n'avaient pas pu partir en vacances, cet événement a pour objectif de leur proposer un temps festif partagé. Cette année, les invitations ont pu

s'élargir à plusieurs autres établissements de l'Adapei de la Loire : Janin, l'IME de Saint-Cyrles-Vignes et le SAJ Lamberton.

Avec le soutien très apprécié d'élèves en première « Service à la personne » à la MFR de Marllhes, les professionnels proposaient des jeux en bois géants, installés en plein air. Un repas froid a ensuite offert aux

participants une pause conviviale. De la musique, des jeux d'eau et un lâcher de ballons écologiques sont venus clôturer cette journée festive !

Ce temps est devenu un moment fort de l'institution, attendu et apprécié par l'ensemble des résidents qui souhaite le reconduire l'année prochaine...



L'ADAPEI DE LA LOIRE AUX JEUX SPÉCIAL OLYMPICS FRANCE À CAMBRAI

Du 2 au 5 juin 2022, une délégation roannaise de dix-huit sportifs en situation de handicap de l'Adapei de la Loire accompagnés par neuf professionnels, a participé au 10^e Jeux Nationaux d'été, Spécial Olympics France à Cambrai.

C'est la 4^e fois qu'une délégation de l'association participe à cet événement de sport adapté. Au total, neuf cent sportifs et accompagnateurs venus de toute la France ont participé à ces Jeux.

Les onze adultes sportifs des Jardins d'Asphodèles à Mably et les sept jeunes sportifs de l'IME du Mayollet ont donné le meilleur d'eux-mêmes aux parcours aquatiques et moteurs. Très encouragés tout au long des épreuves, ils ont reçu une médaille et un diplôme.

Les adultes inscrits à la pétanque ont participé au divisionning qui regroupait cinquante-sept équipes puis aux poules finales lors desquelles Lucie et Maxime ont fini 4^e et Sophie et Jérémy 5^e. De belles victoires ! Ils avaient, auparavant, lors de la cérémonie d'ouverture, prêté le serment des athlètes Spécial Olympics, aux côtés des autres sportifs : « *Je ferai tout pour gagner. Et si je ne gagne pas, je ferai preuve de courage dans mes efforts* ».

L'événement s'est clôturé le samedi avec une soirée disco, sur tous les visages rayonnait un sourire radieux, reflétant la joie de faire la fête

ensemble. Au retour, une escale parisienne pour pique-niquer au pied de la Tour Eiffel a fait le bonheur de tous. Un grand merci à tous ceux qui ont permis que ce projet se réalise. Ces moments sont inoubliables pour tous, les sportifs comme les accompagnateurs !



POUVOIR D'AGIR : ET SI ON S'Y METTAIT ?

Les 30 et 31 mai 2022, familles, professionnels et personnes accompagnées du pôle Accompagnement Ondaine se sont retrouvés pour réfléchir ensemble sur le développement du pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap.

Animées par Mme Ablana, Formatrice de l'Association Nationale pour le Développement de l'Approche Anda-Dpa, ces journées avaient pour objectif de travailler sur le sens et la posture de chacun concernant l'autodétermination. Une présentation théorique du sujet a ouvert la matinée pour les professionnels, qui ont pu ensuite se questionner sur la posture à adopter pour laisser plus d'espace de décision aux personnes en situation de handicap. Puis, les familles et les personnes accompagnées les ont rejoints pour partager un pique-nique convivial, et la formation a continué l'après-midi, avec tous les participants. Organisés sous forme de table ronde et de façon ludique, les groupes ont réfléchi et questionné la notion du pouvoir d'agir et sa mise en pratique dans le quotidien.

Cette proposition de formation commune a beaucoup plu. « *Très surpris que les résidents soient autant impliqués avec plein d'idées.* », « *Ça fait très longtemps qu'on attend d'être ainsi associés à l'accompagnement de nos jeunes, c'est bien que ça bouge* », ont témoigné plusieurs familles.

Les personnes accompagnées, elles, ont beaucoup apprécié de voir leurs idées écoutées par les familles et les éducateurs : « *Ça aide à comprendre de s'écouter. D'entendre nos idées. Ça fait plaisir, on est considérés comme des adultes, en formation, en même temps que les éducateurs et les familles* ». Enfin, les professionnels ont souligné à la fois l'intérêt et la complexité de l'exercice : « *C'est la première fois que l'on travaille avec les familles et les résidents en même temps, c'est intéressant mais parfois délicat, comme l'animation de la table ronde par exemple* ».

Le soutien à l'autodétermination et au développement du pouvoir d'agir des personnes que nous accompagnons est un enjeu au cœur des pratiques d'accompagnement actuelles : il interroge les façons de faire et nécessite l'évolution des modalités d'intervention. Par ces deux journées, le changement de posture est amorcé pour tous les acteurs, et le travail va se poursuivre dans l'objectif de coproduire le changement : personnes accompagnées, familles et professionnels avancent ensemble. ■



PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE



Cette année, l'Adapei de la Loire a signé le renouvellement d'une convention de partenariat avec le Réseau Santé Bucco-Dentaire Handicap Rhône-Alpes pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} mars 2022, en intégrant de nouveaux établissements.

Cette convention couvre onze établissements (cinq IME, quatre FAM et deux MAS). L'objectif est d'améliorer le parcours de santé des usagers, l'accès à la prévention en matière de santé bucco-dentaire et d'apporter un complément d'information auprès des professionnels pour dispenser un accompagnement le plus adapté à chaque personne. Pour les établissements qui ne relèvent pas de la convention cadre, des créneaux spécifiques leur sont réservés soit au CHU de Saint-Etienne soit auprès d'un cabinet spécialisé à Saint-Germain-Laval.

L'association s'est engagée, depuis plusieurs années, dans la mise en œuvre d'une politique de prévention et d'accompagnement en santé bucco-dentaire pour toutes les personnes accompagnées. Il est nécessaire d'identifier clairement les personnes ayant besoin de soins spécifiques et de les orienter en fonction des besoins. En effet, la plupart des personnes en situation de handicap doivent pouvoir bénéficier de soins en cabinet de ville. Pour les personnes nécessitant un accompagnement spécifique (approche comportementale, hypnose, sédation consciente, anesthésie générale, prophylaxie renforcée) le recours à un réseau spécialisé s'impose.

Par ailleurs, depuis 2018, en partenariat avec Hygiène Santé Bucco-Dentaire 42, la Santé et Coordination des Soins organise des sessions de formation auprès des personnes en situation de handicap. Ce sont près de sept cent vingt personnes accompagnées qui ont bénéficié de cette sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire.

ALLOCATIONS : CE QUI A CHANGÉ DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2022



➔ **Hausse de l'AAH :**
Le montant maximal de l'allocation adulte handicapé passe de 903,60 € à 919,86 €.



➔ **Hausse de l'AEEH :**
Le montant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé passe à 135,13 €/mois.



➔ **Hausse de la prime d'activité :**

Les montants de la prime d'activité sont revalorisés jusqu'à :

- + 563,68 € pour une personne seule ;
- + 845,52 € pour une personne seule avec un enfant ou un couple sans enfant ;
- + 1 014,62 € pour une personne seule avec deux enfants (+ 225,47 € par enfant supplémentaire). ■

LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, UN PARTENAIRE PRÉCIEUX

La Région Auvergne Rhône-Alpes soutient régulièrement les activités de l'Adapei de la Loire. Les subventions accordées aux établissements de l'association ces trois dernières années ont permis des investissements au service des personnes en situation de handicap.

Le renouvellement des machines de la blanchisserie des ateliers Stéphanois, tout récemment, illustre bien ce soutien essentiel pour l'Adapei de la Loire. Qu'il s'agisse du renouvellement de matériel ou encore d'investissement pour lancer une nouvelle activité dans un ESAT ou acheter un véhicule adapté, les subventions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes rendent possibles de nombreux projets au service du handicap. Le travail « *main dans la main* » de l'association et d'élus de la Région témoigne combien l'engagement des partenaires peut faire bouger les lignes du handicap.



SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ÉTABLISSEMENTS DE L'ADAPEI DE LA LOIRE DE 2019 À 2022

Subventions pour les ESAT	751 K€
Acquisition de véhicules adaptés	30 K€
TOTAL	781 K€



PORTES OUVERTES À MOLINA



Mardi 21 juin 2022, le site Molina des ateliers Stéphanois ouvrait ses portes au public, pour inviter les clients, fournisseurs, partenaires et familles à découvrir ou redécouvrir les activités et les locaux. Le succès a été au rendez-vous.

Les invités ont pu, à cette occasion :

- échanger avec les Travailleurs en Situation de Handicap,
- s'informer sur les activités de travail réalisées au sein des ESAT de l'Adapei de la Loire et ainsi mieux connaître le travail adapté, ici, en milieu protégé.

Les Travailleurs en situation de handicap ont pu faire visiter leur établissement, présenter les ateliers et leurs savoir-faire, et répondre aux questions des participants. Cette journée conviviale s'est clôturée par un tirage au sort offrant aux gagnants une prestation espaces verts et une prestation nettoyage de véhicule.

VISITE DE LA BLANCHISSERIE PAR SANDRINE CHAIX

Jeudi 12 mai, Sandrine Chaix, Vice-Présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, est venue visiter l'ESAT Stéphanois, en présence de Marc Bonnevalle, Président de l'Adapei de la Loire, et d'Olivier Fabiani, Directeur général. Les travailleurs en situation de handicap lui ont présenté leurs activités par ateliers. Puis l'élue a découvert les nouvelles machines de l'atelier blanchisserie, qui ont été subventionnées par la Région. Un beau temps de rencontre qui permet de renforcer les liens entre la Région et l'ESAT Stéphanois.



BIENTÔT UNE HUILE DE NOIX BIO À L'ESAT DE RIORGES...



Un atelier de production d'huile de noix bio verra le jour à l'ESAT de Riorges d'ici novembre 2022. Une étude a été menée depuis un an afin d'établir le matériel, les normes, le procédé, l'adaptation du poste nécessaires pour cette fabrication.

Cette activité permettra à de nombreux travailleurs en situation de handicap de découvrir de nouvelles méthodes de travail à travers

les différentes étapes de fabrication : dépose des noix dans la machine casseuse pour les coquilles, triage des noix, leur insertion dans la presse, étiquetage des bouteilles, remplissage des bouteilles et bouchonnage.

L'objectif principal de cette nouvelle activité est la montée en compétences des travailleurs de cet ESAT mais aussi l'insertion de l'établissement dans le secteur artisanal. ■



UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 EN BONNE FORME

Temps fort dans la vie d'une association, l'assemblée générale annuelle 2022 de l'Adapei de la Loire s'est tenue le jeudi 23 juin. C'est le secteur de Montbrison qui a organisé l'évènement dans la salle Guy Poirieux à Montbrison.

Après deux années compliquées avec des assemblées générales en configuration minimale et en visioconférence, cette année 2022 a marqué le retour d'une assemblée générale sans restriction et c'est avec plaisir que parents et amis, auxquels se sont joints les professionnels, élus et partenaires, se sont retrouvés autour de ce temps de partage, riche en échanges.

Le Président Marc Bonnevalle, entouré du bureau exécutif (Patrice Jordeczki, Trésorier ; Isabelle Cauvin, Vice-présidente chargée de la gestion ; Annabel Turnel, Vice-présidente chargée de la vie associative ; Noël La Valle, Secrétaire), et d'Olivier Fabiani, Directeur général et de Guy Villemagne, Commissaire aux comptes KPMG, a souhaité la bienvenue à toutes et tous puis est entré dans le vif du sujet en exprimant son inquiétude par rapport à l'avenir du médico-social. En effet, le secteur fait face à une crise sans précédent avec un manque de reconnaissance des salariés ce qui entraîne une pénurie de professionnels et des problèmes de recrutement, même si le Ségur a permis de revaloriser certains des salariés.

L'autre inquiétude reste la pénurie de places en foyer de vie, foyer d'accueil médicalisé ou de maison d'accueil spécialisée. La liste

d'attente est longue. Les familles sont en extrême souffrance. Dans le département de la Loire, il y a encore beaucoup à faire pour le handicap. Mais comme l'a souligné Marc Bonnevalle, l'Adapei de la Loire a entamé depuis 2019 une profonde réorganisation, freinée par la crise sanitaire, axée prioritairement sur le bien-être et l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité tout au long de leur parcours.

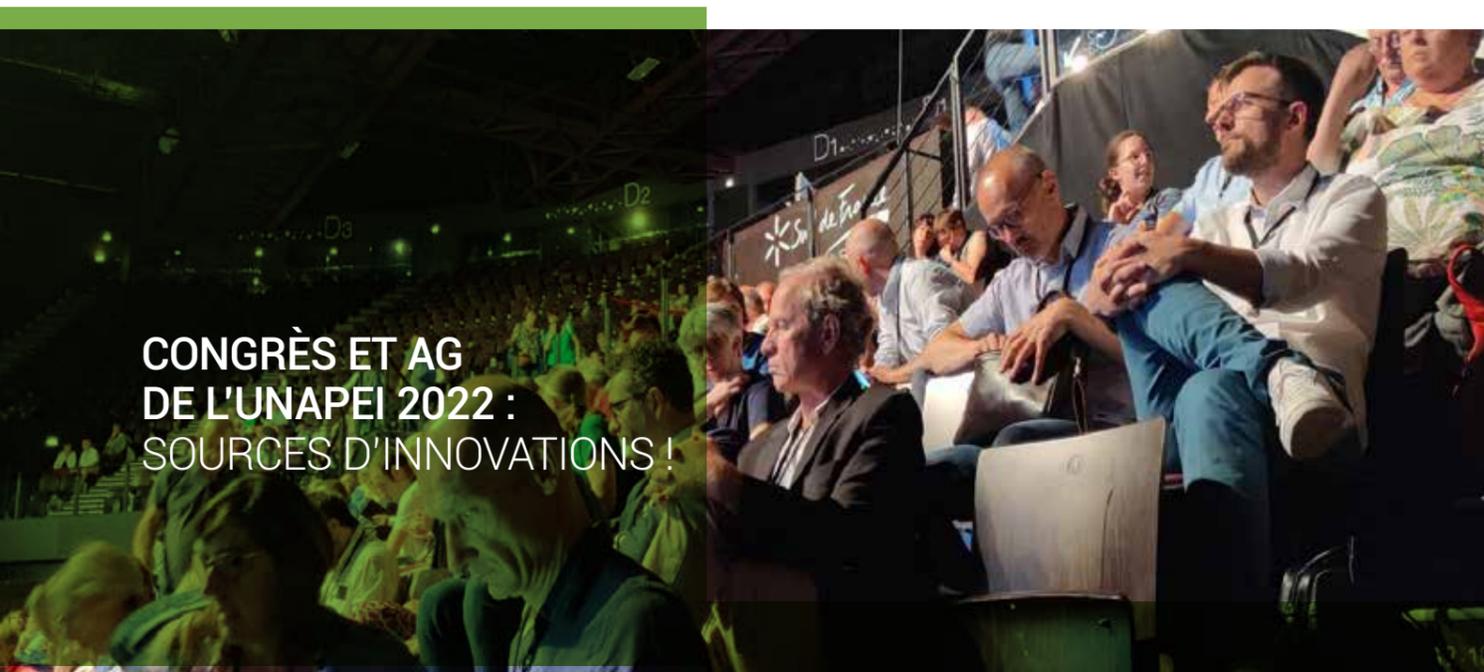
Après l'adoption et les votes des différents rapports et le tour des questions dans la salle, les participants se sont retrouvés autour d'un buffet proposé par le pôle travail Gier, avec une équipe aux petits soins qui a su régaler les papilles de chacun. Lors de cette soirée, les participants ont pu découvrir l'exposition photo abordant les sujets de la santé mentale et de la discrimination, baptisée « On a tous été, et victime, et auteur » réalisée par le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale du Centre-Foréz.

*excusé lors de l'AG



A noter qu'en 2023, la prochaine assemblée générale se déroulera le 15 juin 2023 à Saint-Chamond.

**CONGRÈS ET AG
DE L'UNAPEI 2022 :
SOURCES D'INNOVATIONS !**



Après deux années de disette, l'Adapei de la Loire a pu participer à l'Assemblée Générale et au Congrès de l'UNAPEI 2022, à Montpellier, du 9 au 11 juin. Cinq administrateurs, le Directeur général et le Directeur des systèmes d'information y ont représenté l'association.

1^{ère} journée

La première journée, ils ont participé au forum des métiers, qui avait pour thème « Choisir un métier du médico-social secteur handicap, quelle carrière professionnelle choisir ? ». De nombreux étudiants en formation générale avant ou post bac, des étudiants en formation spécialisée, des professionnels en reconversion attirés par le secteur du handicap et des parents du réseaux UNAPEI étaient présents. Les débats furent très riches et l'Adapei de la Loire espère avoir transmis aux étudiants l'envie de rejoindre les métiers du médico-social.

2^{ème} journée

La deuxième journée était consacrée au congrès dont le thème était « La qualité de vie, moteur de l'innovation sociale ». A l'heure où les évolutions sociétales invitent à transformer les modèles d'accompagnement des personnes en

situation de handicap, comment agir sur les mutations en cours ? Comment innover en proposant des modèles viables et soucieux de la qualité des personnes, des familles et des professionnels ? Trois tables rondes ont été organisées pour répondre à ces questions, ce fût une très riche journée de travail.

3^{ème} journée

La troisième et dernière journée était consacrée à l'Assemblée Générale statutaire avec une présentation des rapports d'activité, financier et d'orientation.

Tout au long de ces journées, la délégation ligérienne a rencontré de nombreux partenaires et est rentrée à Saint-Etienne avec plein d'idées en tête !



**À LA RENCONTRE DE DANIEL,
BÉNÉVOLE ET COORDINATEUR DU
SERVICE LOISIRS DU SECTEUR GIER**



Depuis 1975, Daniel œuvre en tant que bénévole pour des associations. Il a rejoint l'Adapei de la Loire, tout d'abord lors d'une opération brioches, puis au service loisirs du Secteur de Saint-Etienne. Il a ensuite participé à de nombreux camps d'été grâce auxquels il a connu sa compagne, Muriel, Animatrice en musicothérapie. Cette expérience d'échange avec le public en situation de handicap est essentielle pour lui.

La retraite sonnait et la nostalgie le gagnant, il cherche de nouveau à travailler avec des personnes en situation de handicap si enrichissantes à ses yeux. Sa compagne lui parle du service loisirs du

secteur du Gier et, après un entretien avec la responsable du secteur, Colette Bouteille, il rejoint l'équipe loisirs. Mme Bouteille et Daniel se sont tout de suite entendus sur les projets développés au secteur Gier et les projets en cours de la vie associative.

Pour Daniel, être bénévole c'est pouvoir venir en complémentarité des établissements et des familles des personnes en situation de handicap, en proposant un accompagnement dans un cadre autre qu'institutionnel. C'est en quelque sorte un trait d'union.

Que dire de sa vie professionnelle ? Une vie bien remplie et diversifiée : apprenti pâtissier,



chef de cuisine, contrôleur de fabrication pour un groupe automobile, responsable de la police municipale et puis conducteur de transport scolaire pour des enfants en situation de handicap.

Ses passions sont nombreuses : sa famille, ses amis, la cuisine, les animaux, mais aussi et surtout, les relations humaines.

Daniel illustre bien, tant par sa personne que par son parcours, combien le bénévolat est une belle aventure humaine de partage et de solidarité.

**BIENTÔT UN NOUVEAU
PROJET ASSOCIATIF !**

Le projet associatif de l'Adapei de la Loire est actuellement en cours de réécriture et devrait être lancé au cours du 1^{er} semestre 2023. L'association avait prévu de renouveler son projet début 2020, malheureusement, la crise sanitaire a reporté ce travail. En avril 2022,

Marc Bonneville, Président, a initié sa réactualisation, en la confiant à quatre groupes de travail représentatifs des différentes parties prenantes de l'association. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu, les groupes de travail ont prévu un premier retour global sur le projet à l'automne. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce chantier essentiel pour l'ensemble de l'association : personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité, familles, adhérents, bénévoles et professionnels.





INITIATION À LA PÊCHE

Samedi 25 juin, le secteur de Saint-Etienne a organisé une sortie « initiation pêche » au bord d'un étang à Craitilleux, en partenariat avec l'association « le Gardon Forezien ». Cette activité a beaucoup de succès, malheureusement elle est limitée à cinquante personnes. Ce fût une très belle journée conviviale, de belles carpes ainsi que deux cents petits poissons ont été pêchés. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !

UNE SOIRÉE DANSANTE HORS DU COMMUN

Samedi 21 mai 2022, le secteur associatif Forez-Montbrison a organisé une soirée dansante pour les usagers de l'Adapei de la Loire et leurs familles. Plus de cinquante personnes ont participé avec joie à cet événement pour partager un temps festif et convivial. Boissons et gâteaux, préparés par les bénévoles, sont venus égayer les papilles des danseurs. Les participants ont beaucoup apprécié cette soirée extraordinaire et remercient toutes les personnes qui l'ont rendue possible. La prochaine édition est attendue avec impatience !



Événement

à ne pas manquer

UN CONCERT EN PARTAGE AVEC TETRAS-LYRE

Dimanche 27 novembre, à 16h, vous est proposé un concert en partage avec l'ensemble Tetras-Lyre de Chambéry au Firmament à Firminy. Après une première édition réussie dans le programme « Ville en partage », mené par la ville de Saint-Etienne, c'est la 2^e fois que ce concert a lieu dans la Loire.

L'originalité de ce projet est de mettre en synergie une municipalité ligérienne, des associations en lien avec le handicap ou l'aide aux familles des enfants malades du cœur, un Club service et plusieurs formations musicales talentueuses de la vallée de l'Ondaine. Ces dernières donneront un concert inclusif avec Tétras-Lyre, un ensemble instrumental de trente-cinq musiciens, tous en situation de handicap mais capables d'interpréter plus de quatre-vingt morceaux tirés d'un répertoire varié. L'Adapei de la Loire est engagée dans l'organisation de cette manifestation, opportunité de témoigner de l'inclusion. Un événement unique dans la Loire, à consommer sans modération en famille ou entre amis.

Tarif unique : 10 €. Un point de vente sera organisé au sein du secteur de Saint-Etienne (04 77 33 14 88) et un autre au secteur Ondaine à Firminy (04 77 56 02 47). ■



Ceux qui aident un proche ont parfois besoin d'être aidés.
Assurance santé : de l'aide à domicile pour vous remplacer en cas de soucis de santé.*

CAISSE D'ÉPARGNE
Vous être utile.
Banque & Assurances

Communication à caractère publicitaire.
*Voir limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur. Garanties Santé est un contrat de BPCE ASSURANCES, Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° B 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France 75641 Paris Cedex 13, et distribué par la Caisse d'Épargne. Les garanties d'assistance sont soumises à conditions et accessibles dans les versions « Côté NOUS » et « Côté MASTER » du contrat de complémentaire santé Garanties Santé. Les prestations sont mises en œuvre par IMA GIE, entreprise régie par le Code des assurances.
BPCE - Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 euros - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75001 Paris Cedex 13 - RCS Paris N°493 495 042, intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le n° 06 045 100 www.orias.fr - ALTMANN - PACREAU - Crédit photo : Sandra Mehl.

Depuis 1880



USINE DE TORRÉFACTION ET BUREAUX

15 bis rue Victor Grignard - ZI Montreynaud / 42000 SAINT-ÉTIENNE

Tél. 04 77 74 71 56 • Fax 04 77 93 76 11 • ROANNE, tél. 04 77 71 25 66

cafe.rival@wanadoo.fr / www.cafesrival.fr

Vos dons changent notre vie!

Dès aujourd'hui,
soutenez concrètement
les actions de notre association

Pour faire votre don en ligne,
rendez-vous sur www.adapei42.fr



Vous préférez faire votre don par chèque ?

Merci d'utiliser ce coupon pour envoyer votre don et recevoir
votre reçu fiscal*

* Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% dans la limite de 20% des revenus imposables de l'année.

Je fais un don de _____ € par chèque libellé à l'ordre de l'Adapei de la Loire

Mme M. Prénom _____ Nom _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Tél _____ E-mail _____

Coupon à nous envoyer sous enveloppe affranchie à :
Adapei de la Loire - Service Dons & Legs
13 rue Grangeneuve CS 50060 - 42002 SAINT-ÉTIENNE cedex 1

Association de parents et d'amis de personnes en situation de handicap, reconnue d'utilité publique.
Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer votre droit de rectification
et de suppression des données personnelles vous concernant en nous contactant par écrit au siège de l'association
(adresse sur ce coupon), qui est la seule destinataire des informations que vous lui adressez.